



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02096

Numéro SIREN : 752 937 110

Nom ou dénomination : A2B

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2017 sous le numéro de dépôt 696

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET CONSEIL MEDITERRANEEN - C³M
355 RUE CHARLES LINDBERG
LE MAS DES CAVALIERS
34130 MAUGUIO

V/REF :
N/REF : 2012 B 2096 / 2017-B-696

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE MONTPELLIER certifie qu'il a reçu le 12/01/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2016.

Procès-verbal d'assemblée en date du 07/10/2016

Concernant la société

A2B
Société par actions simplifiée à associé unique
5 place de la Canourgue
34000 Montpellier

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-696 le 12/01/2017

R.C.S. MONTPELLIER 752 937 110 (2012 B 2096)

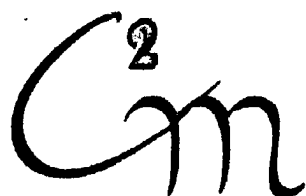
Fait à MONTPELLIER le 12/01/2017,
LE GREFFIER



12B2026

12 JAN. 2017

17B696



Cabinet Conseil Méditerranéen

Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre de Montpellier

COMPTES ANNUELS



SAS A2B

5 PL DE LA CANOURGUE

34000 MONTPELLIER

Exercice du : 01072015 au 30062016

APE : 5610A SIRET : 75293711000019

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A2B		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 5 PL DE LA CANOURGUE		34000 MONTPELLIER						
Durée de l'exercice précédent * 12								
Numéro SIRET * 7 5 2 9 3 7 1 1 0 0 0 0 1 9		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30062016						
		N-1 30062015						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	168 810	168 810		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AO				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	14 323	9 776	4 547	5 969
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	18 486	12 002	6 484	10 681
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	563		563	1 613	
TOTAL (II)		BJ	BK	202 182	21 779	180 403	187 073	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	1 900		1 900	1 737
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY				
		Autres créances (3)	BZ	CA	7 083		7 083	4 404
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	6 783		6 783	28 537	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	3 361		3 361	3 286	
	TOTAL (III)	CJ	CK	19 127		19 127	37 963	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	221 309	21 779	199 530	225 036	
Renvois : (1) Dont droit au bail:			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	563	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations:		Stocks :			Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS A2B		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :14 000.....)	DA	14 000	14 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 400	1 400
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	62 771	34 853
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	18 640	27 918
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	96 811	78 171
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	65 442	84 749
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	13 937	35 967
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 057	5 742
	Dettes fiscales et sociales	DY	17 284	19 208
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		1 200
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	102 720	146 865	
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	199 530	225 036	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	55 535	79 790
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A2B		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	186 232	FB		FC	186 232	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
		Chiffres d'affaires nets*	FJ	186 232	FK		FL	186 232
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	122	
	Autres produits (1) (11)					FQ	74	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	186 428	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	41 614	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(163)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	5	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	39 247	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 613	
	Salaires et traitements *					FY	52 666	
	Charges sociales (10)					FZ	14 935	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Surimmobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	7 579
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	13	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	159 508
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	26 919	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	92	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	92	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 468	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 468	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 376)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	24 543	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS A2B				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	14		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	14		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	35	574	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 298		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 333	574	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(2 318)	(574)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	3 585	5 099	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	186 534	197 957	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	167 894	170 039	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	18 640	27 918	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	122	3 000	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
				Charges exceptionnelles			
				Produits exceptionnels			
AMENDES ET PENALITES				35			
VCN ELEMENTS ACTIFS CEDES				2 298			
DIVERS				14			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures			
				Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 30/06/2016

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **199 530 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **186 534 euros** et un total **charges** de **167 894 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **18 640 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2015** et finit le **30/06/2016**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Méthode par composants : pas d'option, les seuils 2 et 3 n'étant pas dépassés.

Aucun investissement décomposable depuis le 1er janvier 2005.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Les congés payés et les charges sur congés payés sont passées en charges à payer.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	168 810					168 810
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	168 810					168 810
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	12 996		1 335		8	14 323
	Instal., agencement, aménagement divers	2 198					2 198
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	15 762		625		99	16 288
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 955		1 960		107	32 809
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 613				1 050	563
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 613				1 050	563
TOTAL		201 379		1 960		1 157	202 182

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 027	2 757	8	9 776
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	50	440		490
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	7 229	4 383	99	11 512
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 306	7 579	107	21 779
TOTAL		14 306	7 579	107	21 779

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Détermination du Résultat Fiscal

Etat exprimé en euros

30/06/2016

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice	18 640	
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R.		
	Rémunération du travail de son conjoint		
	Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement)		
	Amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles	2 920	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI		
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés	766	
	Provisions et charges à payer non déductibles		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs		
	Amendes et pénalités	35	
	Charges financières		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI		
	Impôts sur les sociétés	3 585	
	Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19%		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 %		
	Plus values nettes à court terme		
	Plus-values soumises au régime de fusions		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM		
	Réintégrations diverses		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			
	TOTAL I	25 946	
DEDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice		
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE		
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés...		
	Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% ou 16%		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0%		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19%		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée		
	Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer		
	Majoration d'amortissements		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM		
Déductions diverses			
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			
	TOTAL II		2 044
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
TOTAUX		25 946	2 044
RESULTAT FISCAL		23 902	
BENEFICE (Col 1) PERTE (Col 2)			

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	563	563	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 284	2 284	
	Taxes sur la valeur ajoutée	799	799	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	4 000	4 000	
	Charges constatées d'avances	3 361	3 361	
TOTAL DES CREANCES		11 007	11 007	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	65 442	18 257	47 185	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 057	6 057		
	Personnel et comptes rattachés	5 354	5 354		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 709	8 709		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 651	1 651		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 570	1 570		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	13 937	13 937		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		102 720	55 535	47 185	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		19 307			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		13 937			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2016

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2016

Total des Charges à payer		2 743
Dettes fiscales et sociales		2 743
<i>Dettes provisionnées sur C.P.</i>	349	
<i>Charges sociales sur C.P.</i>	73	
<i>Formation continue</i>	751	
<i>Charges à payer</i>	1 570	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/06/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			3 361	3 361
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				3 361

--	--

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/06/2016
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/06/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	140,0000	14 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		100,00	140,0000	14 000,00

J2B696

J2B696

12 JAN. 2017

A2B

Société par actions simplifiée
Au capital de 14 000 euros
Siège social : 5 Place de la Canourgue
34000 MONTPELLIER
RCS "MONTPELLIER" B 752 937 110

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
Du 7 octobre 2016**

L'an deux mille seize, le 7 octobre à 10 heures,

Monsieur Alexandre Boury demeurant 5 impasse Marie Durand - 34920 LE CRES
actionnaire unique de la Société A2B

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Alexandre Boury, actionnaire unique,
a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de
l'exercice clos le 30 juin 2016

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016
- l'affectation des résultats de cet exercice,

Première Résolution : Affectation du résultat

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant 18 640 euros
de la manière suivante :

- Au compte « Réserves facultatives » pour 18 640 euros
- Solde du poste « Réserves facultatives » : 81 411 euros



Deuxième Résolution:

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices.

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	/
	/	/	/

L'assemblée générale prend acte qu'aucune convention nouvelle entrant dans le champ d'application de l'article L.227-10 du nouveau Code de Commerce a été conclue au cours de l'exercice écoulé, et, que des conventions antérieurement autorisées se sont poursuivies.

Troisième résolution :

L'actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'actionnaire unique et répertorié sur le registre des décisions de l'actionnaire unique.

M Alexandre BOURY



ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	30/06/2016	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		24 543		24 543
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(2 318)		(2 318)
RESULTAT COMPTABLE		22 225		22 225

(1) après retraitements fiscaux.

Annexe libre

Etat exprimé en euros